



Rumilab®

Complément alimentaire diététique à usage vétérinaire

Indiqué pour les indigestions

- Réduit le risque d'acidose
- Réduit le risque de cétose
- ✓ Indiqué pour l'atonie du rumen
- Traitement pour lutter contre l'anorexie

Action plus rapide

- Action plus rapide
- Source alternative de vitamines du groupe B et de minéraux
- Fournit les matières premières pour le maintien de la flore ruminale adéquate

Facile à utiliser

- Boîte de deux sachets
- Un traitement pour chaque animal
- Efficacité maximale en traitements combinés avec Rumintral

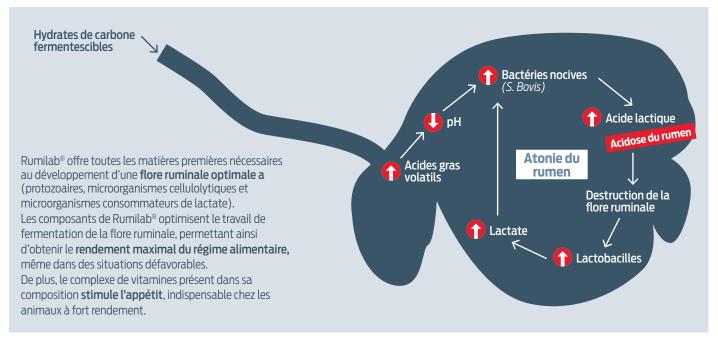




Rumilab[®] Complément alimentaire diététique à usage vétérinaire



Développement des symptômes de l'acidose chez les ruminants



COMPOSITION

Phosphate bicalcique, levure de bière, caséine, chlorure de sodium, glycérol (4,64 g / kg). Additifs (par sachet de 175 g):

Vitamines:

Vitamine B2 (3a825i)	50 mg
Niacinamide (3a315)	
Vitamine B1 (3a820)	15,4 mg
Acides aminés:	
DL-Méthionine, techniquement pure (3c301)	3 g
Oligo-éléments:	
Oxyde de manganèse (II) (3b502)	0,32 g
Sulfate de zinc, heptahydraté (3b604)	10 mg
Conservateurs:	
Propionate de sodium (E 281)	47,6 g
Propionate de calcium (E 282)	30 g

INDICATIONS

Vaches laitières et veaux

- Réduction du risque d'acidose, période d'utilisation recommandée: 2 mois
- Spécifiquement recommandé pour les vaches laitières à fort rendement et pour les veaux d'engraissement intensif.
- Réduction du risque de cétose chez les vaches laitières.
- Également une source alternative de vitamines du groupe B et de minéraux.

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Réduction du risque de cétose:

Vaches laitières: 1 sachet (175 g) deux fois / jour par animal.

Lors de l'apport en propionates de calcium ou de sodium en fin de gestation, une évaluation de l'équilibre minéral en association avec le risque d'hypocalcémie après la parturition est nécessaire.

Durée recommandée: Vaches laitières: entre trois semaines avant et six semaines anrès le vêlage.

Réduction du risque d'acidose:

Vaches laitières: 1 sachet (175 g) une ou deux fois / jour ou 1/2 sachet (87,5 g) / jour pendant 2-3 jours par animal.

Veaux: 1/2 sachet (87,5 g) une ou deux fois / jour ou 1/4 sachet (43,75 g) / jour pendant 2-3 jours par animal.

Particulièrement pour les vaches à haut rendement et pour les veaux nourris

Compte tenu du faible contenu en glucides facilement fermentescibles et de la capacité tampon élevée du produit, la ration journalière doit être équilibrée en contenu des fibres et en sources de glucides facilement assimilables.

Durée recommandée: vaches laitières: maximum deux mois à compter du début de la lactation.

TEMPS D'ATTENTE

Aucun.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Vaches laitières: 3 à 6 semaines après la mise bas.

PRÉSENTATION

Boîte de 2 sachets à 175 g chacun. Boîte de 15 sachets de 175 g. α ESP-08100341

